

Sous le signe de l'Autonomie

Après l'écoulement des espoirs que les syndicalistes avaient mis dans la C.G.T.U., il était naturel qu'ils cherchassent un remède aux maux qui accablaient le syndicalisme ; mais, on ne reçoit pas impunément des coups aussi terribles. Le jugement, la sagacité, la virilité même des syndicalistes sortait amoindrie de ces dures épreuves.

Comme ces malades qui, au seuil du tombeau, conservent quand même une espérance suprême, ils crurent encore à un revirement possible des choses et ils se refusèrent à faire ce qu'ils pensaient devoir être l'irréparable : *une nouvelle C.G.T.*

Mais il fallait tout de même faire quelque chose ; se séparer d'abord des « fossoyeurs du syndicalisme » et prendre une position qui les forçât à mettre les pouces : ce fut la naissance du courant autonomiste.

L'autonomie devint la panacée par excellence : privant les chefs des subsides que leur fournissaient les « cochons de payants », la toute-puissante autonomie allait les forcer à rendre leur tablier.

Remontant aux sources mêmes du syndicalisme, elle devait apporter un renouveau tout fleuri d'espérances. Les « larges masses » devaient affluer, pressées, innombrables dans les syndicats, et ceux-ci, débarrassés de l'impôt prélevé sur eux par les « fromagistes » allaient connaître des situations financières à faire pâlir d'envie M. le baron de Rothschild lui-même.

Bref, c'était la cure, la bonne cure d'autonomie qui devait guérir le syndicalisme.

Cette cure merveilleuse doit avoir maintenant produit tous ses effets, et il est temps, grand temps, d'examiner ceux-ci. Hélas ! c'est le mot qui vient naturellement sous la plume –

hélas ! quelle désillusion !

Que sont devenues les organisations autonomes ? Ont-elles prospéré ? Ont-elles vu leurs effectifs grossir, leur état financier s'améliorer et, surtout, ont-elles accru leur prestige ?

À toutes ces questions on peut répondre par un non retentissant.

Les vieux syndicats passés dans l'autonomie, ont vu, dans la plupart des cas, leurs effectifs diminuer d'une façon désolante.

Les syndicats nouveaux, après (pour quelques-uns) une poussée prometteuse, connurent à leur tour l'amère dégringolade. Ceux qui avaient la chance de posséder des militants actifs faisant de la propagande, ressemblaient au tonneau des Danaïdes : on faisait sans cesse des adhésions, mais pourtant, l'effectif ne grossissait pas ; ces syndicats étaient, et sont encore, des couloirs où l'on passe parfois mais où l'on ne s'arrête jamais.

Au point de vue fédéral, n'est-ce pas un peu la même chose ?

Vieille Fédération du Bâtiment, qui pouvait, avant la guerre, mettre des dizaines de milliers de francs-or à la disposition de la *Bataille Syndicaliste*, l'autonomie t'a-t-elle rendu les forces que les menées moscoutaires t'avaient fait perdre ? Encore une fois, hélas !

Quel est, après trois ans d'autonomie, le prestige des syndicats autonomes ?

En ce qui concerne les vieux syndicats, il a été, pour certains, singulièrement diminué ; d'autres ont su le garder presque intact au point de vue corporatif, mais au point de vue social il est presque partout inexistant.

Quant au prestige des syndicats nés de l'autonomie, la

technique de l'optique ne permet pas encore la fabrication du microscope qui nous mettrait à même de l'apercevoir.

Ainsi, l'autonomie n'a pas apporté de forces nouvelles au syndicalisme. A-t-elle au moins fait partir les chefs des autres clans ?

Jouhaux est toujours aussi rondouillard, bien calé dans son fauteuil. Monmousseau est en pied, plus que jamais ; le nombre des « nourrissons » n'a fait, au contraire, qu'augmenter ; on croirait presque que c'est à leur intention que Dieu a dit : Croissez et multipliez !

Donc l'autonomie n'a atteint aucun des buts qu'elle se proposait.

Si l'autonomie est une véritable faillite, les dégâts de cette faillite se limitent-ils aux effets précités ? Non, et nous devons examiner ses effets moraux sur les syndiqués autonomes.

On constate d'abord une désaffection des syndiqués vis-à-vis d'un organisme national et international et une mauvaise habitude d'égoïsme qui fait germer dans le cerveau des ouvriers cette idée stupide que des organismes peuvent vivre sans moyens matériels.

Ensuite, on se trouve en présence d'une incompréhension de plus en plus profonde des grands problèmes sociaux qui sont dérobés aux yeux des syndiqués par l'épais bandeau corporatiste.

Et, enfin, le développement d'un corporatisme étroit, ignare, qui veut revenir aux méthodes préhistoriques et qui se gargarise de formules avachies, éculées, usées, qui n'ont plus le don d'arrêter un instant l'attention même des moins avertis.

Et comme couronnement à ce sombre tableau : le doute en soi-même, en la possibilité de remonter le courant ; un

scepticisme général, un manque de foi en l'avenir ; un découragement et une lassitude sans bornes ; une vie syndicale sans vigueur et sans horizon. Tels sont les sombres spectres que l'autonomie traîne à sa suite.

Ce sombre tableau serait en partie corrigé si l'autonomie avait eu pour résultat un semblant d'indépendance pour les autonomes ; mais il n'en a pas été ainsi.

L'autonomie n'a pas apporté avec elle la liberté et l'initiative d'action, loin de là ; elle en a fait les jouets et les instruments inconscients de l'une ou de l'autre C.G.T. et, par conséquent, du parti socialiste ou du parti communiste.

En effet, lorsqu'il a plu aux C.G.T. d'engager une action ou de lancer un mot d'ordre, les autonomes, dans la plupart des cas, ont été forcés d'emboîter le pas.

Échelle mobile, grève de 24 heures, etc., furent soutenus par des syndicats autonomes ; comités mixtes où, en cas, d'insuccès, ils jouaient le rôle que remplit l'âne dans « Les Animaux malades de la Peste » ; participation à des comités d'action où on leur faisait faire le « gros travail » au profit de l'une ou l'autre C.G.T. Dans tous ces cas ils travaillaient et *marchaient* sous une direction étrangère à leur mouvement.

Et il leur était impossible de faire autrement, car ils ne voulaient ni ne pouvaient paraître rechigner à l'action. Donc, l'autonomie n'a pas apporté l'indépendance dans l'action, elle en interdit l'initiative dès que cette action présente une certaine envergure. Elle a accoutumé le syndiqué à marcher dans le sillage d'organisations dont les buts sont en opposition avec les siens ; elle en a fait un pion que les politiciens, fût-ce d'une façon indirecte, font mouvoir sur l'échiquier social et économique.

Je sais que tout cela n'empêche pas certains camarades

d'entonner encore les louanges de l'autonomie. Ils ne donnent le change à personne et il n'est pas bien certain qu'ils se le donnent à eux-mêmes ; ils ressemblent un peu à ces enfants qui chantent bien fort dans l'obscurité pour se donner du courage.

Il n'en est pas moins vrai, malheureusement, que tout ce qui précède est exact.

Pourquoi l'autonomie a-t-elle produit ce triste résultat ?

Parce qu'elle est la négation du syndicalisme fédéraliste.

Fédéralisme signifie alliance. Pour qu'une alliance existe et pour qu'elle soit efficace, il faut réunir deux conditions :

1° Qu'il existe des forces ; 2° que l'alliance soit pratique. Or, l'isolement est une cause de faiblesse et ne peut y avoir d'alliance sans rapports établis entre les forces.

Donc l'autonomie comprise comme elle l'a été dans le cas qui nous préoccupe ne peut être fédéraliste.

Le syndicalisme est un organe de défense contre la bourgeoisie.

Comment se défendre en se confinant dans son coin, alors que le patronat étend ses entreprises dans tout le pays et, au delà des frontières, à travers le monde. Comment remplir son devoir syndical si on n'a aucun lien, si on ignore le camarade en lutte d'une autre localité ou d'une autre industrie ?

Le syndicalisme est un organe d'attaque contre la bourgeoisie.

Comment attaquer efficacement cette dernière s'il n'existe pas une coordination parfaite des efforts et du travail des Syndicats ?

Le syndicalisme est un organe de révolution.

Quelle espérance peut-on avoir de mener à bien cette tâche grandiose d'organisation que sera la révolution si on n'a pas

su ou voulu préparer en commun cette organisation ?

L'autonomie est donc bien la négation du syndicalisme, quoiqu'elle infirme ses principes d'alliance, qu'elle entrave son action d'attaque et de défense et qu'elle s'oppose à l'organisation révolutionnaire.

On objectera que l'autonomie est une position d'attente, un état provisoire. Ce provisoire, comme, du reste, tous les provisoires, a tendance à durer. Il est temps, grand temps, qu'il fasse place à quelque chose de solide et de définitif.

Supposons maintenant, malgré la logique des faits, que les circonstances aidant, grâce à un sursaut d'énergie que rien ne fait prévoir, les syndicats autonomes parviennent à surmonter leur terrible situation présente et à vivre et prospérer dans l'autonomie. Que se produirait-il ?

Nous assisterions à une exaltation de l'esprit corporatiste qui amènerait les ouvriers de chaque corporation à se croire d'une autre essence que ceux de la corporation voisine (cet état d'esprit existe déjà).

Un relâchement inévitable de la solidarité inter-corporative se produirait.

Ce serait la démonstration par les faits que le syndicalisme ne peut prétendre à jouer un rôle social de premier plan. Nous verrions peu à peu le développement de puissances corporatives qui, voulant profiter des avantages que leur procurerait leur situation privilégiée dans l'industrie, auraient la prétention de jouir de certains avantages qu'elles refuseraient à d'autres.

Et, c'est là le point douloureux, nous serions les spectateurs impuissants de la formation de différentes classes dans la classe ouvrière, ce serait la rivalité entre métiers, le morcellement à l'infini des forces, la division, la ruine de toute espérance d'émancipation. Quelle facilité auraient alors

nos maîtres pour nous tenir en esclavage ! Favorisant une corporation au détriment de l'autre, amenant les différentes catégories d'ouvriers à se détester, ils créeraient une division mortelle à la classe ouvrière.

Ce serait alors le triomphe du talon de fer !

Ces tristes considérations nous démontrent que l'autonomie doit être irrémédiablement condamnée.

Comme, malgré tout, les syndicalistes ne sont pas encore décidés à disparaître ; comme, au contraire, les événements présents démontrent d'une façon éclatante que leur doctrine est la seule sérieuse et la seule vraie, une question se pose : comment en sortir ?

L'Unité, qui, du reste, ne résoudrait pas la question, étant impossible, deux solutions seulement restent en présence : ou la rentrée dans les C.G.T. ou la création d'une nouvelle Confédération.

La première de ces deux solutions n'a pas l'agrément des syndicalistes ; il y a plusieurs raisons à cela, elles ont déjà été données.

Elles se résument en ceci : Ce serait 'une étrange façon de sauver le syndicalisme que de le livrer pieds et poings liés à ses pires adversaires.

Resta donc la création d'une 3^e C.G.T.

Il est incontestable que cette solution a pour elle un courant de sympathie très marqué ; cependant, il est encore certaines réticences dont il faut connaître, non pas les raisons, mais la raison.

Les raisons nous ont été données ; partisans de la rentrée dans les C.G.T. et autonomistes jusqu'à la culbute finale nous ont fourni des arguments contradictoires et, il faut le dire,

peu goûtés.

Ce qui gêne surtout les adversaires de la 3^e C.G.T., ce sont leurs déclarations antérieures. Ils sont prisonniers du passé.

Ils ont trop dit que l'autonomie devait infailliblement ramener l'Unité et qu'à aucun prix on ne constituerait une 3^e C.G.T.

Ils n'osent, maintenant, avouer qu'il y eût maldonne et ils préfèrent aller s'enliser à la rue Lafayette ou mourir d'inanition dans l'autonomie plutôt qu'avouer qu'ils se sont trompés.

Ils ressemblent un peu à ce devin qui, ayant prédit sa mort pour une date déterminée, s'empoisonna ce jour-là pour ne pas faire mentir, son oracle ; je suis même persuadé que certains entêtés seraient disposés à étrangler la 3^e C.G.T. pour démontrer qu'elle ne peut pas vivre !

Il est cependant des courages qu'il faut avoir.

Nous devons avoir celui de dire à nos syndiqués que l'autonomie n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle.

Du reste, n'avons-nous pas de larges circonstances atténuantes ? N'avons-nous pas été victimes de notre loyauté ? Nous avons eu une foule de scrupules vis-à-vis de gens qui n'en avaient aucun. Nous nous sommes trop préoccupés, nous nous préoccuons encore beaucoup trop de ce que peuvent dire ou faire unitaires et confédérés.

Nous avons cru à l'Unité, nous avons sacrifié à cette chimère l'avenir même de nos organisations. La duplicité de nos adversaires étant maintenant un fait amplement démontré, nous avons, à l'heure présente, le droit de couper les ponts derrière nous.

L'expérience de l'autonomie, pour si désastreuse qu'elle

puisse paraître, n'aura pas été inutile si nous savons nous ressaisir ; elle nous aura forcés à choisir notre voie, elle nous aura appris que des chemins à l'accès facile conduisent souvent à une impasse.

Sortis des impasses réformistes et communistes, évadés des souricières de l'Unité et de l'Autonomie, nous nous trouvons maintenant devant la route du Syndicalisme Fédéraliste.

Si quelques ronces en obstruent encore l'accès, les syndicats autonomes, fraternellement groupés dans la 3^e C.G.T. les arracheront impitoyablement.

[/L. Huart/]